

66S.187, Laut-Rhin = 1904.

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 15 Mai 1904

(1^{er} tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	179
Nombre des votants.....	179
Nombre des suffrages exprimés.....	179

CANDIDAT PROCLAMÉ.
Nom : Berger

Prénoms : Philippe

Qualification, profession, etc. : Professeur au Collège de France, Membre de l'Institut
et Vice-Président du Conseil Général.

Date de la naissance : 1^{er} Septembre 1846

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu..... 96

123-57-1902. [*]

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Biellard Arnaud.....	82
M.....	
M.....	
M.....	
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....	1

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne.. 179

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le *11 mai* 1904,
à *Belfort*, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent *quatre*, le *quinze* du mois de *mai*
nous ⁽¹⁾ *Jourdain Louis*
du tribunal de première instance de *Belfort*, nous sommes
rendu dans la salle du *Conseil général* à l'*hôtel de Préfecture de Belfort*
local désigné pour la réunion du collège électoral du département de *Belfort*
convoqué en vertu du décret du *29 mars* 1904
à l'effet d'élire sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. *Douqueneur* (*Joseph de Joseph vieux dit Robert*), né le *1^{er} mars 1820*
M. *Lhomme* (*Joseph*), né le *28 février 1827*
M. *Villard* (*Albert*), né le *27 janvier 1877*
M. *Charpiot* (*Alfred*), né le *29 juin 1874*

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Girardey Emile de Chevremont* (), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

¹⁾ Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en *une* sections de vote, de la manière suivante ⁽¹⁾ :

1 ^{re} Section, de la lettre <i>a</i>	à la lettre <i>z</i>	—	<i>179</i>	électeurs.
2 ^e Section,	—	—	—	—
3 ^e Section,	—	—	—	—
4 ^e Section,	—	—	—	—
5 ^e Section,	—	—	—	—
6 ^e Section,	—	—	—	—
7 ^e Section,	—	—	—	—
8 ^e Section,	—	—	—	—
9 ^e Section,	—	—	—	—
10 ^e Section,	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

⁽²⁾ Indiquer les noms et prénoms les présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	{	Président	M. ⁽²⁾ <i>Jourdain Louis</i>
			M. <i>Chomme Joseph</i>
		Scrutateurs	M. <i>Nellard Albon</i>
			M. <i>Chapuis Alfred</i>
			M. <i>Guindey Emile</i>
2 ^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
3 ^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
4 ^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
5 ^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.

6^e SECTION { *Président* | M.
 { *Scrutateurs* } M.
 { M.
 { M.

7^e SECTION { *Président* | M.
 { *Scrutateurs* } M.
 { M.
 { M.

8^e SECTION { *Président* | M.
 { *Scrutateurs* } M.
 { M.
 { M.

9^e SECTION { *Président* | M.
 { *Scrutateurs* } M.
 { M.
 { M.

10^e SECTION { *Président* | M.
 { *Scrutateurs* } M.
 { M.
 { M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *mm*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.¹

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section <i>uniqua</i>	179	179	"	"
2 ^e <i>idem</i>	3	3	"	"
3 ^e <i>idem</i>	3	3	"	"
4 ^e <i>idem</i>	3	3	"	"
5 ^e <i>idem</i>	3	3	"	"
6 ^e <i>idem</i>	3	3	"	"
7 ^e <i>idem</i>	3	3	"	"
8 ^e <i>idem</i>	3	3	"	"
9 ^e <i>idem</i>	3	3	"	"
10 ^e <i>idem</i>	3	3	"	"
TOTAUX.....	179	179	"	"

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
				M. <i>Dergny Philippe</i>	M. <i>Pillard armand</i>	M. <i>Boelly Emile</i>	M.	M.	M.	M.	M.	M.	
1 ^{re} Section <i>monique</i>	179	179	"	95	82	1							
2 ^e <i>idem</i>													
3 ^e <i>idem</i>													
4 ^e <i>idem</i>													
5 ^e <i>idem</i>													
6 ^e <i>idem</i>													
7 ^e <i>idem</i>													
8 ^e <i>idem</i>													
9 ^e <i>idem</i>													
10 ^e <i>idem</i>													
TOTAUX	179	179	"	95	82	1							

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits.....	179
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....	179
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....	179

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants.....	179
A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾	"
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés..	179
MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾	90

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. <i>Berge Philippe</i>	<i>quatre vingt seize</i>	<i>96</i>
M. <i>Volland Amrand</i>	<i>quatre vingt deux</i>	<i>82</i>
M. <i>Divers</i>	<i>un</i>	<i>1</i>
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....	<i>Néant</i>	<i>0</i>

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, usqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. (3) *Berge Philippe* ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Néant

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à 12 heures. 1/2 de l'après-midi.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....				
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 ^{re} Section.....																				
2 ^e idem.....																				
3 ^e idem.....																				
4 ^e idem.....																				
5 ^e idem.....																				
6 ^e idem.....																				
7 ^e idem.....																				
8 ^e idem.....																				
9 ^e idem.....																				
10 ^e idem.....																				
TOTAUX.....																				

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾.....

⁽¹⁾ Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

⁽²⁾ Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

⁽³⁾ Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2)		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. ⁽³⁾ ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue
été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d _____ sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à _____ heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Membres du bureau,

3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1).

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section				
2 ^e idem				
3 ^e idem				
4 ^e idem				
5 ^e idem				
6 ^e idem				
7 ^e idem				
8 ^e idem				
9 ^e idem				
10 ^e idem				
TOTAUX				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINGS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINGS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINGS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À											
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.		
1 ^{re} Section															
2 ^e idem.....															
3 ^e idem.....															
4 ^e idem.....															
5 ^e idem.....															
6 ^e idem.....															
7 ^e idem.....															
8 ^e idem.....															
9 ^e idem.....															
10 ^e idem.....															
TOTAUX.....															

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements ..

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu (1) :

(1) Classer les candidats dans ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)
 ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à 12 heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 1 à 179, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s " à " , les feuilles de pointage;

Sous les n°s " à " , les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs.....	"	}	"
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante...	"		
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.	"		
Bulletins sur papier non blanc.....	"	}	"
Bulletins portant des signes extérieurs.....	"		
Bulletins divers.....	"		

Enfin, sous les n°s " à " , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

[Handwritten signatures]

[Signature] *[Signature]* *[Signature]*

[Signature] *[Signature]* *[Signature]*

[Signature] *[Signature]* *[Signature]*

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
Canton de Belvoir					
Andelnans	Muillieaux Charles	accepté	Rothlot Jules	accepté	
Argentan	Cordier François	d.	Roy Augustin	d.	
Banvillers	Guerot Josph	}	Muillieaux Josph	d.	décidé le avril 1904
Bavilliers	Landot Julien		Quignonez Louis	d.	
d.	Grisey Modeste				
Belvoir	Grube Jean		Pétard Josph	accepté	
d.	Rang Benett		Nay Josph	d.	
	Julien Edmond		Hinninger Josph	d.	
	Deubel Léon				
	Schultz Camille				
	Giroud Paul				
	Dechawa Eugène				
	Gille Arthur				
	Maegelen Josph				
	Hantz Julien				
	Juillet Jules				
	Wagner Josph				
Bermont	Guernoy Jules		Pruty Laurent	accepté	
Bétrais	Rouleau Jean-Benoit		Courtot François	d.	
Buc	Cequignot Augustin		Sighe François	accepté	
Charnois	Guillaume Emile		Loviton Gustave	d.	
Châtenois	Vermot Charles		Theriot Louis	d.	
d.	Grisey Josph				
d.	Marchand Josph				
Chéremont	Girardey Emile		Grenillet Emile	accepté	
	Derantoy Eugène				

112-57-1902. (*)

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Craonche	Froillard Edouard	accepté	Sacréville François	accepté	
Darysutein	Charbon octave Belançon Séverin	ref.	Reymault Jules	d.	
	Mein Adolphe				
Dorans	Gaucher alphonse		Courtot Emile	accepté	
Eschène	Hantz François		Bouèche Pierre	d.	
Estert	Bourcy Antoine Monnier Edouard		Monnier Adolphe	d.	
Fontenelle	Charpiot Alfred		Rebété Joseph	accepté	
Merouac	Géte Florian		Grestot alphonse	d.	
	Grestot Jules				
Morval	Géte Théodore		Maudruix Edouard	accepté	
Novillard	Belançon Pierre		Schick Eugène	d.	
Offemont	Didier Georges Clere Pierre		Marchal Edmond	d.	
Perouse	Riethmuller Philippe		Sigue J. M.	accepté	
Rechotte	Courtot Eugène		Papin Eugène	d.	
Rippe	Thuriot Célestin		Girard Jacques Régis		
Salbert	Jardot Louis		Peltier Jean de Jean Pierre		
Seremant	Dubail Gustave		Herr Michel		
Tritudans	Renova Félicien		Dunand François		
Urcerey	Belot Célestin		Darquin Jules		
Valdoie	Charpentier Georges Mothey Emile		Faath Emile		
	Chaudel Edmond				
Vétrigne	Flot François		Prusot Léon	accepté	
Vezelois	Nauvy Joseph Jules		Marchand Célestin	d.	
Vurrois	Courtot Jacques		Courtot alphonse	d.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de Delle					
Beaucourt	Bonnique Eugène	accepté	Duret Louis	accepté	
	Gratter dani	d.	docteur julg	d.	
	Abiquet Frédéric	}			
	Maillard Léon	}			
	Rigault Charles	}			
	Ferciot Paul	}			
	Mégrin Emile	}			
	Joriot Albert	}			
	Rolland Paul	}			
Baron	Coutot Célestin		Rouche Alfred	accepté	
Boursdre	Bourault Louis		Fantz Emile	d.	
	André Jacques				
Crebotte	Fleury Jules		Rouche Jules	accepté	
Cretagne	Duprez Pierre		Maillard Pierre	d.	
Charannatte	Farez Edouard		Aubry Jean Pierre	d.	
Charannes G. d.	Gautherat François		Bourquin Emile	d.	
Cungelles	Bidaine François		Lillie François	d.	
Curteleraut	Marion Henri		Ticloua Célestin	d.	
Croix	Bidoux Célestin		Bidoux Sylvestre	d.	
Delle	Vicenti Melchior		Mugemontery	d.	
	Lea Louis		Fegé dani dit schill		
	Dumaine André				
Faverois	Cattéy Julien		Courrois Célestin	accepté	
Fêche l. Eglise	Riche Nicolas		Bouvier Paul	d.	
Floumont	Mouff Joseph		Rhein Joseph	d.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
— Prédébouterie	Vernier Auguste	accepté	Tenier J ^{re} J ^{re}	accepté	
— Grandvillars	Nillard Albert	d.	Lament Georges	d.	
—	Prechua Georges				
—	Murat André J ^{ph}				
— Gagne	Marchand J ^{ph}		Bouyer Pierre	accepté	
— Jonchery	Marion André		Charbonnier Pierre	d.	
— Selétain	Sélet Jules		Marchal J ^{re} J ^{ph}	d.	
— Sepuis (S)	Bouqueneur J ^{ph} d. J ^{re} vic. des Coll.		Belle J ^{ph} vic.	d.	
— Mézière	Mouginann J ^{re}		Bon Georges	d.	
—	Marion Louis				
— Montbouton	Marney Louis		Boyer Octave	accepté	
—	Lourot Albert				
— Mornvillars	Villard Amant		Gélot J ^{ph}	accepté	
—	Charpiot Constant				
— Rechy	Mallet Emile		Sichy Celestin	accepté	
—	Bautz Jules				
— Recouvrance	Gaffinet Albert		Reno Théophile	accepté	
— St. Dizier	Koenig Adolphe		Mouvat Alexandre	d.	
—	Mouvat J ^{ph}				
— Suance	Matten Emile		Chellet Jules	accepté	
—	Grimont Jean Ben.				
— Thiancourt	Cherillot Anastase		Joliat Gustave	accepté	
— Vellecoff	Person Jules		Pouchole Alfred	d.	
— Villars le Sec	Bidaux Louis		Vallat Eugène d. J ^{ph}	d.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de Fontaine</i>					
<i>Anges</i>	<i>Aourenin Auguste</i>	<i>accepté</i>	<i>Paquet Joseph</i>	<i>accepté</i>	
<i>Bellencourt</i>	<i>Hantz Pierre Laineux</i>	<i>d.</i>	<i>Surjans Pierre</i>	<i>d.</i>	
	<i>Cayot Jean Claude</i>				
<i>Bethonvilliers</i>	<i>Bazin Joseph</i>		<i>Palut Joseph</i>	<i>accepté</i>	
<i>Cunelières</i>	<i>Catté Pierre</i>		<i>Mercelat François</i>	<i>d.</i>	
<i>Denney</i>	<i>Blanc Joseph</i>		<i>Crubot Abel</i>		
<i>Eggenigue</i>	<i>Lournier Joseph</i>		<i>Bélangon François</i>		
<i>Félon</i>	<i>Heidet Eugénie</i>		<i>Cordic Célestin</i>		
<i>Fontaine</i>	<i>Barot Jules</i>		<i>Charpiot Joseph</i>		<i>décès le avril 1900</i>
<i>Fontenay</i>	<i>Cayot Jacques</i>		<i>Gratter-Feltin gath</i>		
<i>Frais</i>	<i>Thibaut Alexandre</i>		<i>Couchot Abel</i>		
<i>Lachapelle d'Angy</i>	<i>Caquard Joseph</i>		<i>Lery Moïse</i>		
	<i>Vallet Auguste</i>				
<i>Lacollonge</i>	<i>Seigot Richard</i>		<i>Rejermann Pierre</i>	<i>accepté</i>	
<i>Lafrange</i>	<i>Bonéque Joseph</i>		<i>Mercelat Pierre</i>	<i>d.</i>	
<i>Larivière</i>	<i>Marbach Augustin</i>		<i>Seigot Eugénie</i>		
<i>Menoncourt</i>	<i>Houmaire Edouard</i>		<i>Girard Gaspard Célestin</i>		
<i>Montreux chateau</i>	<i>Mauve Joseph</i>		<i>Billaut Joseph</i>		
	<i>Saral Emile</i>				
<i>Petit-Croix</i>	<i>Dominique Emile</i>		<i>Catté Pierre</i>	<i>accepté</i>	
<i>Phassant</i>	<i>Bourquand Célestin</i>		<i>Houmaire Edouard</i>	<i>d.</i>	
<i>Peppe</i>	<i>Barot Eugénie</i>		<i>Mouhay Edouard</i>		
<i>S. Germain</i>	<i>Monnier Edouard</i>		<i>Bobay Pierre</i>		
<i>Vauthiermont</i>	<i>Prince François</i>		<i>Grandjean Jules de J. J.</i>		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de Gromagny					
Aupontey	Tournier Pierre François	accepté	Schwobberger Jéroph	accepté	
	Girard Jéroph	d.			
Auxelles Bas	Girardet Emile Bélot Fernand		Chipeaux Jéroph Séraphin	accepté	
Auxelles Haut	Plubeau Jules Lambley J. B.		Couqueberg Théophile	accepté	
Bourg	Poirier J. B.		Lauraget François	accepté	
Chaux	Didier Louis Croz Louis		Bardot Jules Victor	d.	
Eloie	Driez Jules de Jéroph		Baillly Georges	accepté	
Etueffont Bas	Jelle René Béque J. B.		Cérez Xavier	d.	
Etueffont Haut	Verrier François Marchal J. B.		Lambalot Georges	accepté	
Evette	Bardot Jéroph Jardot Alexis		Ruez François	accepté	
Gromagny	Marnot Paul Billot Edmond		Viron Jules Béaux Auguste	accepté d.	
	Lomme Jéroph Gacou Auguste				
	Bust Charles Pelrin Charles				
Gromagny	Chapuis Jules Girardet Georges		Lamielle Georges	accepté	
Lachapelle H. Chaux	Peltier Emile Thanneu Emile		Griset Constant Vieu	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lamadelaine	Leimbacher guillaume	accepté	Leimbacher Julien	accepté	
Leprun	Pétizon François	d.	Maillot Julien	d.	
	Perrot Urbain	}			
	Mormier Félix				
Stimagny	Marchal alphonse		Marchal Emile	accepté	
Pierrefeuille	Homme albert	}	Pist François junior	d.	
Rougepoutte	Vernier jr. St.		Pétizon François	d.	
	Grothillot Stph.				
Sermagny	Girardot Emile	}	Jardot jr. St.	accepté	
	Sauraget jr. St.				
Villersmont	Cherrier Stph.	}	Sermagny jr. St.	accepté	
	Epatey Stph.				
Canton de Rougemont-le-Château					
Leral	Guenin François	accepté	Maillot Auguste	accepté	
Petitfontaine	Mathieu François	d.	Reuilard F. St.	d.	
Romagny	Heidet Emile	}	Lamille Celestin	d.	
Rougemont-le-Château	Lechoit François		Humaine F. St.	d.	
	Keller Pierre				
	Griand Celestin				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A *Belfort*, le *17 avril* 1904

Henry

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
1	André Jacques	délégué de la c ^m de Bourdane	Frantz Emile	
2	Bardot Jérome		Evette Kruetz François	
3	Baros Eugène		Rippe Moubay Edouard	
4	Baros Jules		Pontavice	
5	Bazin Jéroph		Belhoussier Calut Jéroph	
6	Beque J ^m B ^m		Challus B ^m Cengy Arnie	
7	Belet Jules		Léthier Marchal J ^m J ^m	
8	Belet Celestin		Weney Clarewin Jules	
9	Berger Philippe	Conseiller général		
10	Besancon Pierre	délégué de la c ^m d'Argentan	Requart Jules	
11	Besancon Pierre		Mullard Schick Eugène	
12	Bellot Fernand		Quatré B ^m Chapeau Jéroph Séphir	
13	Bidaire François		Coucellet Littler François	
14	Bidaire Louis		Villav B ^m Vallat Eugène & J ^m	
15	Bidaire Celestin		Cros Bidaire Sylvestre	
16	Blanc Jéroph		Serrey Courbot Abel	
17	Bourrellet Louis		Bourgne Frantz Emile	
18	Bouquet Eugène		Beaucourt Siret Louis	
19	Bouquet Jéroph		Lapang Souschat Pierre	
20	Bouquet Jéroph de la Vallée de Colbat		Leprieux Bellé Jéroph Louis	
21	Bourguignon Celestin		Thellier Houmaire Edouard	
22	Bruat André Jéroph		Grandjean Laverot Georges	
23	Bruat Charles		Gramagny Vion Jules, Bédier Auguste	
24	Buriez Antoine Jéroph		Ubert Hornier Sidore	
25	Carte Pierre		Cunehier Mercelet François	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.	
26	Cathey Justin	délégué de la C ^{te} de Faveros	Courraie, Céline		
27	Cayot Jacques	délégué de la C ^{te} de Faveros	Foullermagnon Gaston, Feltin Gaston		
28	Cayot Jean Louis		Béllocq Jean		
29	Chapuis Jules		Spinaudry Lamielle Georges		
30	Charpentier Georges		Valdieu Faath Emile		
31	Chapuis Alfred		Fontenelle Rebete Joseph		
32	Chapuis Constant		Morillon Geldt Joseph		
33	Charbonnet Octave		Sargis Jean	Regnaut Jules	
34	Chaudel Bernard		Valdieu Faath Emile		
35	Cherillot Anatole		Thiaucourt Jéat Gustave		
36	Cherrier Joseph		Vicemont Seneusey Joseph		
37	clerc Pierre		Spinaudry Marchal Bernard		
38	Cordier François		Cajot Jean	Foy Augustin	
39	Copatey Joseph		Vicemont Seneusey Joseph		
40	Courot Célestine		Born Rouche app. J. d. S.		
41	Courot Eugène		Rebete Jaxon Eugène		
42	Courot Jacques		Vourraux Courot app. J. d. S.		
43	Daral Emile		Montouche Billand Joseph		
44	Dechaux Eugène		Belleu Jéans J., May J., Munnig J.		
45	Deubel Léon		Belleu d.		
46	Deraudry Eugène		Cherrier Cherillot Emile		
47	Didier Georges	Spinaudry Marchal Bernard			
48	Didier Louis	Chau Bardot Jules Victor			
49	Dominique Emile	Ét. Crois Cati Pierre			
50	Douist Albert	Beaucourt Duret Louis, J. d. S.			
51	Droz Louis	Chau Bardot Jules Victor			
52	Dubail Gustave	Sereaux Herr Michel			
53	Dumaine André	Sell Burgareste schell			
54	Dubry Pierre	Metzger Maillard P. d. S. d. S.			
55	Edard Gaston	Conseiller général			
56	Ezer Hubert	délégué de la C ^{te} de Chavannes	Aubry Jean Pierre		
57	Feltrin Charles	+ Spinaudry	Vion Jules, Rebouc aux		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
58	Ferciot Paul	délégué de la C ^{me} de Beaumont	Suret Louis Jules	
59	Fleury Jules	}	Rebette Roueche Jules	
60	Fidot François		Vétignon Rustet Léon	
61	Felchovt Georges		Spandrelan Laureus Georges	
62	Fillard Edouard		Cramuch La creute François	
63	Gacon Auguste		Guennepin Viron Jules, Bédot Auguste	
64	Gaucher Alphont		Souars Coustot Emile	
65	Gautherot François		Saramme Bourquin Emile	
66	Gèle Florian		Merou Grestot Alphont	
67	Gèle Théodore		Morval Mandru Edouard	
68	Girard Célestin		Rougemont Houmain Louis	
69	Girard Joseph		Amjoutey Schuofreger Joseph	
70	Girardey Emile		Auaille, Br. Chipeaux J. Séph.	
71	Girardey Emile		Meremont Genillet Emile	
72	Girardey Georges		Spinnaghe Lammelle Georges	
73	Girardey Emile		Sennamaghe Jurdot Jules	
74	Giroud Paul		Belpas Etard J. May J. Humange J. Séph.	
75	Giffinet Alphont		Recourance René Séph.	
76	Glatier Anne		Beaumont Suret Louis Jules	
77	Grestot Jules	Merou Grestot Alphont		
78	Gille Arthur	Belpas Etard J. May J. Humange J. Séph.		
79	Grimont Jean S ^{te}	Suarce Sallet Jules		
80	Grisey Eugénie	Conseille générale		
81	Grisey Modeste	délégué de la C ^{me} de Bonlieux Guignery Jules		
82	Gubaillet Joseph	d. Rougemont Pelizon François		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
83	Grujean Jeph Balland	délégué de la C ^o de Bâton	Cherinet Louis	
84	Guenin François	}	Leral Markey Auguste	
85	Guenot Jeph		Baunslan	"
86	Guernay Jules		Bernmont Kruty Laurent	
87	Guillaume Emil		Channois Loviton Gustave	
88	Hantz François		Rechenauy Couche Pierre	
89	Hantz Jules		Rechery Lichty Celestin	
90	Hantz Julien		Belfor Petard J ^r May J ^r	
91	Hantz J ^r Laurent		Belfor Huminger J ^r M ^r	
92	Heider ^{duin} Antoine		Belfor Hingand Fern	
93	Houbre F ^o sans		Belfor Petard J ^r May J ^r	
94	Houmaire Edouard	Neuncoeur Huminger J ^r M ^r		
95	Heider Eugène	Felms Just Gaspar Celestin		
96	Japy Jules	Conseiller général		
97	Jardot Alexis	délégué de la C ^o de Velt	Pruney François	
98	Jardot Louis	Salkert	Peltie Marie J ^r S ^r	
99	Juillet Jules	Belfor	Petard J ^r May J ^r	
100	Julien Edmond	d.	Huminger J ^r M ^r	
101	Jullians Armand	Conseiller général		
102	Kelle Pierre	délégué de la C ^o de Roupp	Houmaire François	
103	König Adolphe	2	Hézie Minist Alexandre	
104	Lambley J ^r H ^r		Quarelle Hans Couqueberg Théophile	
105	Limbacher Guillaume		Lamadeceni Limbacher Jules	
106	Lea Louis		Selle Bergameister Achille	
107	Lhomme Albert		Pierremont Piet F ^o jeune	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
108	Somme Jéph	délégué de la commune de Quimagny	Viron Jules, Belou Auguste	
109	Lurist Albert		Montbouton Peyer Octave	
110	Maillet Léon		Beaucourt Sirey Louis, Julg	
111	Maitre Jean	Conseiller général		
112	Marbach Auguste	délégué de la commune de Larivière	Seigot Eugène	
113	Marchal Alphonse		Petitmagny Marchal Emile	
114	Marchal J. St		Hueffou H. Lamballot Georges	
115	Marchand Jéph		Grane Coufontaine Pierre	
116	Marchand Jéph		Chatenois Herment Louis	
117	Marion André		Janchey Charbonnier Pierre	
118	Marion Henri		Courbevaux Duchoux Célestine	
119	Marion Louis		Mézirey From Georges	
120	Mathey Emile		Valdoie Faath Emile	
121	Mathieu François		Petitfontaine Reuillard François	
122	Mattin Emile		Auvance Schell Jules	
123	Mawer Jéph		Montouches Billant Jéph	
124	Méguin Ernest		Beaucourt Sirey Louis, Julg	
125	Mignot Frédéric		Beaucourt -	
126	Millot Edmond		Quimagny Viron Jules, Belou Auguste	
127	Moinat Jéph		Mézirey Moinat Alexandre	
128	Monnier Edouard		Mézirey Poy Pierre	
129	Monnier Edouard		Effort Monnier Sidon	
130	Moullébeau Charles de fr. et d.		Andelvaux Rollot Jules	
131	Muzimann J. St		Mézirey From Georges	
132	Nagele Jéph		Belfort Péard J. May J. Humminger J. St	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
133	Nauway Jéph jule	délégué de la C ^{te} de Vegeloi	Marchand albert	
134	ruetz jule de j ^e	} délégué de la C ^{te} de Vegeloi	Eloi Bailly jorges	
135	Péchoit François		Roupenon Humain J ^{es}	
136	Pellier Emul		Schapeff jites Coutant V ^e	
137	Pequignot Augustin		chau Rue Signe J ^{es} Charb	
138	Pérot Urbain		Lepuis J ^e Morot julien	
139	Pézon François		Lepuis J ^e - d -	
140	Péron jules		Vélesot Bouche albert	
141	Plubeau jules		Quallé H ^e Couqueberg Théophile	
142	Poirier J ^e St ^e		Bourg Sauvaget J ^{es}	
143	Preice François		Vauthier grandjean jules	
144	Ranz Benet		Belpu Péron J ^e May J ^e	
145	Renoua Pelicien		Humbert J ^e St ^e Humand J ^{es} v ^e	
146	Riche Nicolas		Foch l'Église Bourcet Paul	
147	Rethmille Philippe		Ceroute Signe J ^e St ^e	
148	Rigault Charles		Beaucourt Siret Louis jules	
149	Rolland Paul		Beaucourt - d -	
150	Roubeau J ^e St ^e		Botans "	
151	Sander Julien	Banilieu guiquere J ^e St ^e		
152	Sauvaget J ^e St ^e	Seunamand J ^e St ^e		
153	Schad Gust	Conseiller général		
154	Schneide Charles	député de H ^e d'Alen		
155	Schultz Estime	délégué de la C ^{te} de Belpu	Péron J ^e May J ^e Humbert J ^e St ^e	
156	Seiget Richard	Lacrange	Roupenon J ^{es}	
157	Meris Adolphe	Sanyantier	Requavet jule	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
158	Mouff Josph	délégué de la c ^{te} de Brimont	Rheij Josph	
159	Bacquard J ^u B ^t	Lachapelle M ^l	Lery Moise	
160	Thanneu Emil	Lachapelle M ^l Chauv	quiez Emstaus	
161	Thébaut abraham	Frais	Cuchet abel	
162	Thouvenin auguste	Anges	Taquat Josph	
163	Thurot Celestin	Poppe	quid Jacques Léje	
164	Tournier Josph	Guernepin	Besancen Francis	
165	Tournier J ^u J ^u J ^u	Amputey	Schuffeneger Josph	
166	Vallet auguste	Lachapelle M ^l	Lery Moise	
167	Vermot charley arthur	Chatenais	Therouat Louis	
168	Vernier auguste	Foidelotain	Feinier J ^u J ^u	
169	Verrier Francois	Gueffou M ^l	Lambald Jorges	
170	Verrier Jean B ^t	Rougepoutte	Pétron Francois	
171	Vieland albert	Grandval	Lauren Jorges	
172	Vieland armand	Mornelan	Gelat Josph	
173	Visconti Melchior	Selle	Bergemiste achil	
174	Wagner Josph	Belfou	Peters J ^u , May J ^u	
175	Walker Emil	Recheny	Hummiger J ^u J ^u Sichty Celestin	
176	Wannery Louis	Moutbuis	Poyer setare	
177	Wannod Paul	Guionagny	Véron Julia, Riboud aug ^t	
178	Wimmer Peter	Lepuis J ^u	Marsot julien	
179	Zeller René	Gueffou M ^l	Cerrez dani	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A

Belfort, le *7 mai* 1904.

L. Administrateur
J. Henry

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 1^{er} BUREAU DE VOTE.

(N°s 1 à 179 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 7 mai 1902 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	<i>Mudre Jacques titulaire</i>		1			
2	<i>Bardot Gédémi titulaire</i>		1			
3	<i>Bard Eugène titulaire</i>		1			
4	<i>Bard Jules titulaire</i>		1			
5	<i>Bazin Joseph titulaire</i>		1			
6	<i>Bégué Jean Baptiste titulaire</i>		1			
7	<i>Bélet Jules titulaire</i>		1			
8	<i>Bélot Albertin titulaire</i>	<i>Clarequin Jules suppléant</i>	1			
9	<i>Berge Philipp Conseiller général</i>		1			
10	<i>Besançon Léonie titulaire</i>		1			
11	<i>Besançon Pierre titulaire</i>		1			
12	<i>Bélot Fernand titulaire</i>		1			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Bidaire François titulaire		/			
14	Bidaire Louis titulaire		/			
15	Bidaire Célestin titulaire		/			
16	Blanc Joseph titulaire		/			
17	Bourallot Louis titulaire		/			
18	Borneque Eugène titulaire		/			
19	Borneque Joseph titulaire		/			
20	Bosqueneux Joseph de J. v. de J. Rollat titulaire		/			
21	Bourquardez Célestin titulaire		/			
22	Bruat André Joseph titulaire		/			
23	Bruat Charles titulaire		/			
24	Burcey Antoine Joseph titulaire		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Catté Pierre titulaire					
26	Cathey Justin titulaire					
27	Cayot Jacques titulaire					
28	Cayot Jean Claude titulaire					
29	Chapuis Jules titulaire					
30	Charpentier Georges titulaire					
31	Charpiot Alfred titulaire					
32	Charpiot Constant titulaire					
33	Charton Octave titulaire					
34	Chaudel Edmond titulaire					
35	Cherillot Anatole titulaire					
36	Cherrier Joseph titulaire					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Clerc Gene titulaire					
38	Cordier François titulaire					
39	Copatey Jph titulaire					
40	Courtot Célestine titulaire					
41	Courtot Eugénie titulaire					
42	Courtot Jacques titulaire					
43	Daral Emile titulaire					
44	Dechaux Eugénie titulaire					
45	Deubel Léon titulaire					
46	Serantoy Eugénie titulaire					
47	Diché George titulaire					
48	Dolier Louis titulaire					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Dominique Emul titulaire					
50	Dorist albert titulaire					
51	Droz Louis titulaire					
52	Dubail guthar titulaire					
53	Dumaine André titulaire					
54	Duprez Pierre titulaire					
55	Erhard gathar Conseiller général					
56	Farez Edouard titulaire					
57	Felpuis Charles titulaire					
58	Fercist Paul titulaire					
59	Flaury Jules titulaire					
60	Folot François titulaire					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	<i>Fedechou Georges</i> titulaire					
62	<i>Ferland Edouard</i> titulaire					
63	<i>Gacon Auguste</i> titulaire					
64	<i>Gaucher Albert</i> titulaire					
65	<i>Gauthier Francis</i> titulaire					
66	<i>Géte Florian</i> titulaire					
67	<i>Géte Théodore</i> titulaire					
68	<i>Girard Célestine</i> titulaire					
69	<i>Girard Joseph</i> titulaire					
70	<i>Girardey Emul</i> titulaire					
71	<i>Girardey Emul</i> titulaire					
72	<i>Girardey Georges</i> titulaire					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Girardez Emile titulaire		1			
74	Giroud Paul titulaire		1			
75	Goffinet alphonse titulaire		1			
76	Gratter daniel titulaire		1			
77	Gressot jules titulaire		1			
78	Gille arthur titulaire		1			
79	Guimont jean Pierre titulaire		1			
80	Grisey Eugène Conseille général		1			
81	Grisey Modeste titulaire		1			
82	Grasbillet Joseph titulaire		1			
83	Grosjean Joseph Balland titulaire		1			
84	Guenin Raoul titulaire		1			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Guenet Joseph titulaire		1			
86	Guernsey Jules titulaire		1			
87	Guillaume Emile titulaire		1			
88	Hantz François titulaire		1			
89	Hantz Jules titulaire		1			
90	Hantz Julien titulaire		1			
91	Hantz Pierre Laurent titulaire		1			
92	Heidet Emile Antoine titulaire		1			
93	Houbre François Xavier titulaire		1			
94	Houmann Edouard titulaire		1			
95	Heidet Eugène titulaire		1			
96	Japy Jules Conseiller général		1			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Jardot Alexis titulaire					
98	Jardot Louis titulaire					
99	Juillet Jules titulaire					
100	Julien Edmond titulaire					
101	Julliant Amans Conseiller général					
102	Keller Pierre titulaire					
103	Kœnig Adolphe titulaire					
104	Lamboley Jean Baptiste titulaire					
105	Lambacher Guillaume titulaire					
106	Lea Louis titulaire					
107	Lhomme Albert titulaire					
108	Lhomme Heph titulaire					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Louviot Albert titulaire		1			
110	Maillard Léon titulaire		1			
111	Maître Jean Contelle-général		1			
112	Marbach Auguste titulaire		1			
113	Marchal Alphonse titulaire		1			
114	Marchal Jean Baptiste titulaire		1			
115	Marchand Jéph titulaire		1			
116	Marchand Jéph titulaire		1			
117	Marion André titulaire	Charbonnier Pierre suppléant	1			
118	Marion Henri titulaire		1			
119	Marion Louis titulaire		1			
120	Mathey Emile titulaire		1			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Mathieu François titulaire					
122	Mathis Emile titulaire					
123	Maurer Joseph titulaire					
124	Meppin Ernest titulaire					
125	Miquet Frédéric titulaire					
126	Millot Edmond titulaire					
127	Moinat Joseph titulaire					
128	Monnier Edouard titulaire	Bobay Pierre suppléant				
129	Monnier Edouard titulaire					
130	Moulléseau Charles de fr. et de titulaire					
131	Muzimann Jean Pierre titulaire					
132	Naezelin Joseph titulaire					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Mauroy Joseph Jules titulaire					
134	Oriez Jules de Joseph titulaire					
135	Pechoit François titulaire					
136	Peltier Emile titulaire					
137	Pequignot Auguste titulaire					
138	Perron Urbain titulaire					
139	Petizon François titulaire					
140	Pierston Jules titulaire					
141	Plubeau Jules titulaire					
142	Poirier Jean Claude titulaire					
143	Prince François titulaire					
144	Rang Ernest titulaire					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	Renoua Félixien titulaire					
146	Riche Nicolas titulaire					
147	Richemille Philippe titulaire					
148	Rigoult Charles titulaire					
149	Rolland Paul titulaire					
150	Roubeau Jean Pierre titulaire					
151	Sandos Julien titulaire					
152	Sauraget Jean Baptiste titulaire					
153	Schad Christ Conseiller général					
154	Schneider Charles Septième division Haut-Rhin					
155	Schultz Camille titulaire					
156	Seigot Richard titulaire					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
157	Mein Adolphe titulaire					
158	Mouff Joseph titulaire					
159	Bacquard Jean Baptiste titulaire					
160	Barrouer Emil titulaire					
161	Chieban Alexandre titulaire					
162	Chouvenin Auguste titulaire					
163	Churiot Célestin titulaire					
164	Fournie Joseph titulaire					
165	Fournie Liéne François titulaire					
166	Vallet Auguste titulaire					
167	Vernier Charles Arthur titulaire					
168	Vernier Auguste titulaire	Feinier Pierre François suppléant				

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
169	Verrier François titulaire					
170	Verrier Jean Baptiste titulaire					
171	Viellard Albert titulaire					
172	Viellard Armand titulaire					
173	Visconti Melchior titulaire					
174	Wagner Joseph titulaire					
175	Wallat Emul titulaire					
176	Warnery Louis titulaire					
177	Warnod Paul titulaire					
178	Wimmer Felix titulaire					
179	Zeller René titulaire					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à

Cent - électeurs. Soixante

A

Belfort

, le

7 mai

1904

Le Préfet,

[Signature]

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Cent Soixante dix sept* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

"

_____ le 2^e idem.

"

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

[Signature]

Les Scrutateurs,

[Signatures]

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE *Election sénatorial du 7 Mai 1904*

NOMS ET PRÉNOMS	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	110
<i>M Berger Philipp</i>											
<i>Villard Armand</i>											
<i>Divers</i>											

A *Belfort*, le *7* mai 1904

LES SCRUTEURS,

J. B. ...
...
Alfred Vial

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE *Élection sénatoriale du 17 Mai 1904*

NOMS ET PRÉNOMS	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	110
<i>M Berger Philippe</i>	23										
<i>Hollard Amand</i>	23										
<i>Divers</i>	1										

A *Belfou*, le *17 mai* 1904

LES SCRUTEURS,

[Signatures]

170

6 / Election Sénatoriale
du Haut-Rhin

Monsieur le Président du Sénat

(Secrétariat Général)

Palais de Luxembourg

Paris

4^e Bureau

Mars 1904

Président M. Marquis

Secrétaire A. Pérard

recu le 21 Mars
A.P.